

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

DU 09 NOVEMBRE 2022

Présents : M. le Maire Guillaume LUYTON, Dominique ESCURE, Cécile RIVIER, Agnès BELLAGAMBA, Philippe COLORICCHIO ;
Maëlys BOUVIER, Lyne BRUNET GOMES, Evan CLOZEL, Maïwenn CLOZEL, Thibaud CURTAT, Enzo KAMINSKI, Mehdi LAROCHE, Kelly LAROUBINE, Elsa LUYTON, Luis TEXEIRA ;

Excusée : Séléna De BORAS

Absente : Enora CONTY-GRONDIN

Approbation du CME du 12/10/2022 :

Approuvé à l'unanimité.

Marché de Noël :

Lors du dernier conseil il avait été demandé aux enfants de préparer des décorations. Les enfants ont réalisé : des bougies, des lampions, des petites sculptures en bois et des décorations en papier pour accrocher au sapin, des porte-serviettes, des boules en polystyrène, des sachets de lavande. Les enfants veulent faire des crêpes, la pâte et les crêpes seront préparées par les adultes. Les enfants organiseront une tombola.

Le mercredi 16 novembre les enfants ont rendez-vous à 13h30 devant le Super U pour faire le tour des commerçants afin de récupérer des lots. Le jour du marché, ils solliciteront les exposants pour compléter les lots.

Voyage républicain à Paris :

Un courrier d'inscription est remis aux enfants pour le voyage avec signature des deux parents et réponse au plus tard le 14/12/2022 lors du prochain CME.

Une réunion sera organisée en janvier avec les parents sur les détails d'organisation du voyage.

Lettre de remerciements :

Les enfants ont rédigé une lettre de remerciements au Super U et à la pharmacie pour leurs dons à la journée « Nettoyons la nature » qui aura lieu le 11/03/2023.

Articles du bulletin municipal :

Les enfants devront rendre les articles au plus tard le 18/11/22.

Interventions au conseil municipal adulte :

Une vidéo de présentation individuelle et un bilan de leur mandat seront produits.

Divers :

Il est rappelé les dates de présence souhaitée du CME.

* Le 26/11 pour la remise des arbres aux habitants de St-Sorlin à 9h45.

* Le 16/11 devant le Super U à 13h30

* Le 3/12 à 11h pour le repas des aînés.

* Le 9/12 pour le marché de Noël après l'école.

M. le Maire lève la séance.